

**Lettre à l’évêque en vue des sacrements**

**Tout sacrement est un don de Dieu.**

Chaque sacrement demande une adhésion libre car Dieu ne s’impose jamais.  Il appartient donc à chaque catéchumène ou à chaque confirmand de demander le sacrement à l’évêque lorsqu’il se sent prêt.

La composition de cette lettre n’est ni une « démarche imposée », ni un « examen de passage ». C’est un moment privilégié de libre expression où chacun peut s’adresser en confiance à son évêque. Il est bien évident que cette lettre est confidentielle.  Elle doit être datée et signée.

Si besoin, l’accompagnateur ou le parrain aidera la personne demandeuse du sacrement à rédiger sa lettre, en veillant bien à la respecter dans ce qu’elle souhaite dire à l’évêque, ne lui soufflons pas notre réponse !

**Comment composer cette lettre ?**

Inscrire les nom/prénom et adresse.

S’adresser à l’évêque comme à un père : Père ou Monseigneur Lalanne….

Se présenter brièvement : son nom, sa situation (étudiante, professionnelle, familiale…) et confier les événements qui marquent sa vie.

Le parcours de préparation à la Confirmation a-t-il permis d’approfondir sa relation au Christ ? A-t-il permis un nouvel éclairage sur sa vie, ses relations avec le conjoint, la famille, les relations professionnelles ?

Évoquer l’appel reçu pour vivre en chrétien confirmé - son projet de vie – sa vie en Eglise – ses engagements….

Demander les sacrements (confirmation ou confirmation et eucharistie).

La lettre est à remettre à l’accompagnateur dans une enveloppe cachetée, adressée à Monseigneur Lalanne et portant au dos les nom et prénom du confirmand ainsi qu’une **adresse postale valide**. Les responsables paroissiaux la transmettent au service diocésain qui la fait suivre, avec le dossier, à l’évêque.

Monseigneur Lalanne répond personnellement à chaque lettre reçue.